



CFPPA de Piton Saint-Leu

239 CD 13 97424 Piton St leu
Tél : 0262 34 31 67 – Fax : 0262 34 10 91
E-mail : cfppa.piton-st-leu@educagri.fr



BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE d'EXPLOITATION AGRICOLE Maraîchage de plein champ sous abri et hors sol

Formation diplômante de Niveau IV (Diplômante d'Etat)

Public concerné

Toutes les personnes de plus de 18 ans ayant un projet d'installation en agriculture.

Objectifs

- S'installer en agriculture.
- Acquérir la capacité professionnelle exigible d'un candidat à la Dotation d'Installation pour Jeunes Agriculteurs.

Déroulement de la formation

- **Durée** : 1 370 heures dont 1300 heures en centre et 70 heures en entreprise
- **Rythme hebdomadaire** : 35 heures / semaine
- **Début de formation** : 21 février 2005
- **Fin de formation** : 14 décembre 2005

Financement

- **Conseil Régional**
- **F.S.E**

Structure de la formation

Contenu

12 Unités Capitalisables réparties en :

Domaine technologique professionnel

⇒ UC 2 c Maraîchage plein champ et Maraîchage sous abri (215h)

UCARE 10 Maraîchage plein champ et sous abri (100h)

Domaine mathématique

⇒ UC 3 mathématiques (75h)

Domaine sciences

⇒ UC 1 Agronomie (165h)

⇒ UC 4 Biologie (90h)

Domaine Expression et communication

⇒ UC 5 Français (70h)

⇒ UC 6 Informatique (70h)

Domaine Economique et professionnelle

⇒ UC 7 Législation Agricole (70h)

⇒ UC 8 Comptabilité gestion (145h)

⇒ UC 9 Projet Agricole (100h)

Au choix du candidat

Deux Unités Capitalisable adaptées au niveau régionale

de 100 H chacune

2 semaines de stage en entreprise : 70H

Conditions d'admission

Avoir 18 ans ou plus

- ✓ Justifier d'une année d'activité professionnelle lors de l'obtention du diplôme, dans le secteur agricole.
- ✓ Etre titulaire d'un diplôme agricole de niveau V ou avoir suivi au moins une classe de seconde plus Une année d'expérience professionnelle dans n'importe quel secteur
- ✓ Une personne n'ayant ni CAP, ni BEP, ni le niveau seconde, devra justifier de trois années dans n'importe quel autre secteur, à l'entrée en formation.
- ✓ Réussir aux tests d'entrée proposés par le centre de formation.

Pour inscription et renseignements complémentaires téléphoner au 0262 34.31.67

Sous réserve d'acceptation de nos offres de formation par le Conseil Régional



CFPPA de Piton Saint-Leu

239 CD 13 97424 Piton St leu
Tél : 0262 34 31 67 – Fax : 0262 34 10 91
E-mail : cfppa.piton-st-leu@educagri.fr



BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE Cultures Tropicales

Supports : Canne à sucre – Maraîchage

Formation diplômante de Niveau V (Diplômante d'Etat)

Public concerné

Toutes les personnes de plus de 18 ans ayant un projet d'installation en agriculture.

Objectifs

- S'installer en agriculture (attention les personnes nées après 1976 devront justifier du niveau IV-BP REA si elles veulent prétendre à la D.J.A).
- Atteindre progressivement le niveau IV (BPREA).
- Salarié agricole.

Déroulement de la formation

- **Durée** : 1175 heures dont 1000 en centre et 175 en entreprise.
- **Rythme hebdomadaire** : 35 heures par semaine en centre
- **Début de formation** : 01 mars 2005
- **Fin de formation** : 09 novembre 2005

Financement

- **Conseil Régional**
- **F.S.E**

Structure de la formation

Contenu

Pour être reçu au BPA, le candidat doit être admis aux 10 **Unités Capitalisables** réparties en :

Domaine sciences

⇒ UC 1 Agronomie (145h)

Domaine technologique professionnel

⇒ UC 2 Canne à sucre et Maraîchage (200h)

Domaines mathématiques

⇒ UC 3 Mathématiques (50h)

Domaine expression - communication

⇒ UC 4 Français (70h)

Domaine économique et professionnel

⇒ UC 5 Approche globale (70h)

⇒ UC 6 Comptabilité d'une exploitation (119h)

⇒ UC 7 Législation (63h)

UCARE

⇒ UCARE 8 Maraîchage (100h)

⇒ UCARE 9 Aux choix du candidat (100h)

Projet d'installation ou d'amélioration

⇒ UC 10 Projet Agricole (83h)

Conditions d'admission

- ✓ Être inscrit à l'ANPE
- ✓ Avoir 18 ans ou plus
- ✓ Justifier d'une année d'activité professionnelle.
- ✓ Réussir aux tests d'entrée proposés par le centre de formation.
- ✓ Certificat de scolarité ou diplôme niveau 4 / 5

Pour inscription et renseignements complémentaires téléphoner au 0262 34.31.67



CFPPA de Piton Saint-Leu

239 CD 13 97424 Piton St leu
Tél : 0262 34 31 67 – Fax : 0262 34 10 91
E-mail : cfppa.piton-st-leu@educagri.fr



PLATE-FORME DE PREFORMATION BP IV & V

Public concerné

Toute personne qui se destine à suivre un parcours BPA, BP REA.

Objectifs

Permettre à un public qui n'a pas le niveau d'entrée en BPA -BP REA de suivre une remise à niveau en français, mathématiques avant de s'engager dans un parcours qualifiant.

Déroulement de la formation

- **Durée :**
En centre : de 400h à 800h
En entreprise : de 70h à 140h
- **Rythme hebdomadaire :**
35heures /semaine
- **Date début** : 21 mars 2005
- **Date Fin** : 07 octobre 2005

Financement

- **Conseil Régional**
- **F.S.E**

Structure de la formation

Contenu pour une séquence de 600 heures

- ⇒ Mathématiques (210 heures)
- ⇒ Expression Communication (210 heures)
- ⇒ Connaissances de bases sur sciences et techniques agricoles (90 heures)
- ⇒ Travail sur le projet professionnel (90 heures)

Conditions d'admission

- ✓ Avoir 18 ans ou plus
- ✓ Satisfaire aux conditions d'admission des BPA et BP.
- ✓ Réussir aux tests d'entrée proposés par le centre de formation.

Pour inscription et renseignements complémentaires téléphoner au 0262 34.31.67



CFPPA de Piton Saint-Leu

239 CD 13 97424 Piton St leu
Tél : 0262 34 31 67 – Fax : 0262 34 10 91
E-mail : cfppa.piton-st-leu@educagri.fr



SPECIALISATION D'INITIATIVE LOCALE

Agent de Développement en Irrigation

Formation diplômante de Niveau IV (Bac)

Public concerné

Toutes les personnes de plus de 18 ans ayant un projet professionnel en liaison avec les productions végétales.

Objectifs

Devenir technicien capable de gérer des périmètres irrigués ou de conduire des cultures en maîtrisant le facteur eau.

Déroulement de la formation

- **Durée** : 556 heures
 - en centre : 416 heures
 - en entreprise : 140 heures
- **Rythme hebdomadaire** : 35 heures/ semaine
- **Date début** : 22 août 2005
- **Date fin** : 16 décembre 2005

Financement

- **Conseil Régional**
- **F.S.E**

Structure de la formation

Contenu

- **M1** Hydrologie – hydrogéologie.
64 heures
- **M2** Maîtrise du facteur eau.
288 heures
- **M3** Gestion d'expérimentation.
64 heures

* Il est prévu de réaliser le stage à la Réunion

Conditions d'admission

- ✓ Avoir 18 ans ou plus
- ✓ Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV au minimum, dans le domaine agricole (BAC, BTA, BPREA...) ou justifier de trois années d'expérience professionnelle dans le secteur agricole.
- ✓ Réussir aux tests d'entrée proposés par le centre de formation.

Pour inscription et renseignements complémentaires téléphoner au 0262 34.31.67

Sous réserve d'acceptation de nos offres de formation par le Conseil Régional



CFPPA de Piton Saint-Leu

239 CD 13 97424 Piton St leu
Tél : 0262 34 31 67 – Fax : 0262 34 10 91
E-mail : cfppa.piton-st-leu@educagri.fr



SPECIALISATION D'INITIATIVE LOCALE

Productions végétales hors sol

Formation diplômante de Niveau V

Public concerné

Agriculteurs, aides familiaux, personnes possédant déjà un diplôme et désirant compléter ses connaissances pratiques.

Objectifs

- Etre formé pour savoir constituer et piloter un atelier équiper pour les productions hors sol.
- Acquérir une expérience de terrain pour faciliter son installation ou pour mieux s'insérer dans une nouvelle entreprise.

Déroulement de la formation

- **Durée** : 665heures dont 525 heures en centre et 140 heures en entreprise
- **Rythme hebdomadaire** : 35 heures par semaine
- **Début de formation** : 01 avril 2005
- **Fin de formation** : 18 août 2005

Financement

- **Conseil Régional**
- **F.S.E**

Structure de la formation

Contenu

- **Module 1 : L'outil de production (150h)**
Choix des équipements
Les facteurs climatiques
Les outils de régulation climatique et la fertilisation
- **Module 2 : Conduite de la culture (315h)**
Mise en place de la culture
Entretien de la culture
Récolte et conditionnement
- **Module 3 : Gestion technico-économique (30h)**
Fonctionnement général de L'exploitation
Enregistrement de données
Indicateurs économiques
- **Modules 4 : Filières de commercialisation (30h)**
Notion de filière.
Identification des différents secteurs

Conditions d'admission

- ✓ Avoir 18 ans ou plus
- ✓ Soit justifier d'une année d'activité professionnelle dans l'agriculture.
- ✓ Soit être titulaire d'un BEPA en rapport avec la SIL.
- ✓ Soit une personne n'ayant aucun diplôme devra justifier trois années d'expérience professionnelles dans n'importe quel secteur d'activité.
- ✓ Diplôme de niveau 5 ou 4 en rapport avec l'agriculture
- ✓ Réussir aux tests d'entrée proposés par le centre de formation.

Pour inscription et renseignements complémentaires téléphoner au 0262 34.31.67



CFPPA de Piton Saint-Leu

239 CD 13 97424 Piton St leu
Tél : 0262 34 31 67 – Fax : 0262 34 10 91
E-mail : cfppa.piton-st-leu@educagri.fr



SPECIALISATION D'INITIATIVE LOCALE

Diversification intégrée (agriculture raisonnée)

Formation qualifiante de Niveau V

Public concerné

Agriculteurs, aides familiaux, personnes possédant déjà un diplôme et désirant compléter ses connaissances pratiques.

Objectifs

- Obtenir des références en matière d'agriculture raisonnée.
- Compléter la formation des diplômes de niveau IV et V pour vos projets de diversification en production végétale.
- Compléter ses connaissances juridiques et économiques.
- S'initier au système d'agriculture biologique.

Déroulement de la formation

- **Durée** : 690 heures dont 550 heures en centre et 140 heures en entreprise.
- **Rythme hebdomadaire** : 35 heures par semaine
- **Début de formation** : 01 avril 2005
- **Fin de formation** : 25 août 2005

Financement

- **Conseil Régional**
- **F.S.E**

Structure de la formation

Contenu

- **Module 1 (200h)**

Maraîchage intégré :

Conduire une diversification maraîchère de plein champ ou sous abri dans le respect de l'environnement.

- **Module 2 (200h)**

Horticulture intégrée :

Conduire une diversification de production horticole de plein champ ou sous abri dans le respect de l'environnement.

- **Module 3 (70h)**

Législation agro-environnementale – économie.

- **Modules 4 (80h)**

Initiation à l'agriculture biologique

Conditions d'admission

- ✓ Avoir 18 ans ou plus
- ✓ Soit justifier d'une année d'activité professionnelle dans l'agriculture.
- ✓ Soit être titulaire d'un BEP dans l'agriculture en rapport avec la SIL.
- ✓ Soit une personne n'ayant aucun diplôme devra justifier de trois années d'expérience professionnelles dans n'importe quel secteur d'activité.
- ✓ Diplôme de niveau 5 ou 4 en rapport avec l'agriculture

Pour inscription et renseignements complémentaires téléphoner au 0262 34.31.67



CFPPA de Piton Saint-Leu

239 CD 13 97424 Piton St leu
Tél : 0262 34 31 67 – Fax : 0262 34 10 91
E-mail : cfppa.piton-st-leu@educagri.fr



Certificat Appicateurs Distributeurs des Produits Antiparasitaires à Usage Agricole et des Produits Assimilés (CADIPA)

Formation qualifiante de Niveau IV

Public concerné

Toute personne employée ou à son compte dans le domaine de la vente ou de l'application en prestation de services de produits antiparasitaires (insecticides, herbicides, raticides, anti-termites...).

Objectifs

Acquérir les données techniques et législatives indispensables à l'exercice du métier de distributeur ou d'applicateur de produits antiparasitaires à usages agricoles.

- Se mettre en conformité avec la loi du 17 juin 1992 relative à la vente et l'application des produits antiparasitaires à usages agricoles et produits assimilés (obligation d'un agrément pour les distributeurs et applicateurs de ces produits).

Déroulement de la formation

- **Durée** : 150 heures
- **Lieu** : CFPPA de Piton St Leu
- **Rythme hebdomadaire** : 7 heures par semaine

Le rythme et le lieu de la formation peuvent être adaptés aux besoins de l'entreprise si celle-ci constitue un groupe de stagiaires suffisamment important.

Coût de la formation à titre indicatif pour l'année 2005

914.70 € pour les 150 heures de formation.
(Soit 304.90 € par UC)

Structure de la formation

Contenu

Pour devenir titulaire du CADIPA, le candidat doit être admis aux 3 **Unités Capitalisables** suivantes :

- **UC 1 (50 heures):**

Etre capable de mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à la lutte antiparasitaire à usage agricole.

- **UC 2 (50 heures):**

Etre capable d'identifier les principales dispositions réglementaires et consignes qui concernent la distribution et l'application de produits antiparasitaires dans les meilleures conditions d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement.

- **UC 3 (50 heures):**

Etre capable de communiquer pour donner des informations à diverses catégories d'interlocuteurs sur la distribution et l'application de produits antiparasitaires. (Dispense pour les titulaires d'un diplôme de niveau IV (Bac, BTA, BPREA, etc....)).

Conditions d'admission

- ✓ Avoir 18 ans ou plus
- ✓ Etre motivé
- ✓ Prévoir le financement de la formation

Pour inscription et renseignements complémentaires téléphoner au 0262 34.31.67



CFPPA de Piton Saint-Leu

239 CD 13 97424 Piton St leu
Tél : 0262 34 31 67 – Fax : 0262 34 10 91
E-mail : cfppa.piton-st-leu@educagri.fr



STAGE MODULAIRE

MACHINISME AGRICOLE

Formation non diplômante

Public concerné

Actifs agricoles (Agriculteurs, Aides familiaux, conjoints d'exploitant) mécanisés ou ayant un projet de mécanisation à court ou moyen terme.

Objectifs

Etre capable de conduire et d'entretenir en toute sécurité le matériel de l'exploitation.

Déroulement de la formation

Ce sont des stages modulaires :

Le stagiaire a la possibilité de suivre un ou plusieurs modules. En fonction du choix du stagiaire, le volume horaire hebdomadaire est plus ou moins important.

Début de la formation : mi mars

Fin de la formation : fin juillet

Financement

- *Conseil Régional*
- *F.S.E*

Structure de la formation

Contenu

- **Module 1 :**
Conduite tracteur et chargement remorque
Durée 40 heures.
- **Module 2 :**
Conduite tracteur avec remorque attelée et chargée
Durée 40 heures.
- **Module 3 :**
Conduite tracteur et travaux culturaux
Durée 56 heures.
- **Module 4 :**
Entretien des machines agricoles
Durée 40 heures.
- **Module 5 :**
Métallerie
Durée 40 heures.
- **Formation non rémunérée**

Conditions d'admission

- ✓ Avoir 18 ans ou plus
- ✓ Motivé
- ✓ Etre actif Agricole

Pour inscription et renseignements complémentaires téléphoner au 0262 34.31.67

Sous réserve d'acceptation de nos offres de formation par le Conseil Régional



CFPPA de Piton Saint-Leu

239 CD 13 97424 Piton St leu
Tél : 0262 34 31 67 – Fax : 0262 34 10 91
E-mail : cfppa.piton-st-leu@educagri.fr



CERTIFICAT DE SPECIALISATION

Tracteurs et machines agricoles : utilisation et maintenance

Formation non diplômante

Public concerné

Agriculteurs, Aides familiaux, conjoints d'exploitant, demandeurs d'emploi ayant un projet professionnel lié au machinisme agricole.

Objectifs

- Apporter une spécialisation à des candidats déjà formés en agriculture.
- Acquisition d'une compétence approfondie dans l'utilisation et la maintenance de tracteurs et machines agricoles.

Déroulement de la formation

- **Durée : 690 heures** dont :
550 heures en centre
et 140 heures en entreprise.
- **Rythme hebdomadaire** : 4 jours par semaine
- **Début** : 01 mars 2005
- **Fin** : 19 août 2005

Financement

- **Conseil Régional**
- **F.S.E**

Structure de la formation

Contenu

- **UC 1 : (336 heures)**
Réalisation de travaux agricoles mécanisés dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité.
- **UC 2 : (137 heures)**
Entretien et maintenance des agro-équipements dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité.
- **UC 3 : (77heures)**
Suivi et gestion de travaux mécanisés.

Conditions d'admission

- ✓ Agriculteur, aide familial, conjoint d'exploitant, ouvrier agricole devront justifier d'un diplôme de niveau V ou d'une année d'expérience professionnelle dans le secteur agricole ou de 3 ans d'expérience professionnelle dans un autre secteur.

Pour inscription et renseignements complémentaires téléphoner au 0262 34.31.67

Sous réserve d'acceptation de nos offres de formation par le Conseil Régional



CFPPA de Piton Saint-Leu

239 CD 13 97424 Piton St leu
Tél : 0262 34 31 67 – Fax : 0262 34 10 91
E-mail : cfppa.piton-st-leu@educagri.fr



INTERNAT

Au 1^{er} janvier 2005

Stagiaires

	La nuit	Semaine du dimanche au vendredi	Semaine du lundi au dimanche	Mois Sans week-end	Mois Avec week-end
Chambre individuelle	4 €	14 €	23 €	55 €	91 €
Chambre commune	2 €	9 €	15 €	43 €	61 €

Personnes extérieures

	Draps fournis		Draps non fournis
	La nuit	Les nuits suivantes	La nuit
Chambre individuelle	11 €	8 €	8 €
Chambre commune	9 €	6 €	6 €

Caution : 2 mois de loyer à 55 € soit 110 € plus 4 € pour la clé.